



MARCHÉS PUBLICS
SOMMAIRE

APPELS D'OFFRES

★ **ILEVA RÉUNION**
Marché public de services d'assurance (lots 01 à 05) (L020627)
★ **REGION REUNION**
Mise à disposition de figurants, d'acteurs et de comédiens pour les campagnes de communication (L020635)
★ **SPL GRAND SUD**
Marché public de travaux relatif à l'aménagement et l'équipement des restaurants du centre administratif de la ville de SAINT-PIERRE (L020564)
★ **SHLMR**
Rectif./Prestations de nettoyage des parties communes des groupes d'habitations du patrimoine de la SHLMR 3 LOTS. Relance lots 2, 9 et 11. (L020648)



AVIS RECTIFICATIF
(version simplifiée)

Pouvoir Adjudicateur : ILEVA - SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS DES MICROREGIONS SUD ET OUEST DE LA REUNION
17, chemin Joli Fond, Basse-Terre, BP 560, 97410 SAINT-PIERRE
Tél. : 0262 71 28 18 - Courriel : courrier@ileva.re
Adresse internet : http://www.ileva.re
Adresse du profil d'acheteur : https://smt-d-rso.e-marchespublics.com

Objet : A00. **Marché public de services d'assurance (lots 01 à 05) ;**
Lot 01 : «Dommages aux biens et risques annexes» ;
Lot 02 : «Responsabilité et risques annexes» ;
Lot 03 : «Flotte automobile et risques annexes» ;
Lot 04 : «Protection juridique des personnes physiques» ;
Lot 05 : «Risques statutaires du personnel titulaire».

Élément(s) modifié(s)
Les dates et heure limites de remise des offres, initialement fixées au VENDREDI 28 AOÛT 2026 à 14h00 (Heure La Réunion - GMT +4), reportées une 1^{ère} fois au mardi 15 septembre 2026 à 14h00 (Heure La Réunion -GMT +4) sont de nouveau reportées au **lundi 28 septembre 2026 à 14H00** (Heure La Réunion -GMT +4)-.

Avis consultable à l'adresse du profil d'acheteur (Id DEMATIS n° 1181459) et sur le BOAMP (n° 26-87256)
Références de l'avis initial : n° 1160277 (Id DEMATIS) / 26-61553 (BOAMP)

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : Le jeudi 10 septembre 2026

L020627



RÉSUMÉ DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
APPEL D'OFFRES OUVERT

RÉGION RÉUNION - Hôtel de Région Pierre Lagourgue
Avenue René Cassin - 97490 SAINT-CLOTILDE
Tél. : 02 62 48 70 00, courriel : marches@cr-reunion.fr,
Profil acheteur : https://marches-publics.regionreunion.com

OBJET DE LA CONSULTATION : N° 2026-DC-0725
Accord-cadre multi-attributaires à bons de commande relatif à la mise à disposition de figurants, d'acteurs et de comédiens pour les campagnes de communication de la Région Réunion.

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 175 000 € HT.

DURÉE DU MARCHÉ : 12 mois à compter de sa notification, renouvelable 1 fois pour une durée de 12 mois par tacite reconduction

TYPE DE PROCÉDURE : Appel d'Offres Ouvert
Date limite de réception des offres : 12/10/2026 à 12h00 basée sur l'heure de la RÉUNION (GMT+4).

Critères de sélection des candidatures : capacité juridique, économique et financière, technique et professionnelle
Délai de validité des offres : 6 mois

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants avec leur pondération :
• Valeur technique 40%
• Valeur technique 10%
• Prix 50 %

Obtention du dossier de consultation des entreprises :
Par téléchargement sur la plate-forme dématérialisée de la Région Réunion https://marches-publics.regionreunion.com : Rubriques «annonce» /«consultations en cours» sous le numéro suivant 2026-DC-0725 / accéder à la consultation puis procéder au téléchargement des pièces de la consultation.
Les entreprises n'ont pas l'obligation de s'identifier sur la plateforme dématérialisée de la Région Réunion lors du retrait du DCE, mais en l'absence d'identification, le candidat ne pourra recevoir les informations sur la consultation.
Modalités de réponse : Uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme https://marches-publics.regionreunion.com / accéder à la consultation 2026-DC 0725 / onglet 3 dépôt.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de La RÉ-UNION
27, rue Félix Guyon CS 61107, 97404 SAINT-DENIS Cédex
Tél. : 02 62 92 43 60, télécopieur : 02 62 92 43 62,
courriel : greffe.ta-reunion@juradm.fr
Lien BOAMP : 26-87459 Lien JOUE : 625990-2026
Date d'envoi de l'avis complet à la publication : 09/09/26

L020635



AVIS D'INFORMATION
PROCÉDURE FORMALISÉE

Pouvoir adjudicateur : SPL GRAND SUD
Adresse postale : 2 Chemin de la savane 97432 Ravine des Cabris
Tél. : 0262 44 44 74 - Fax : 0262 44 44 83
Courriel : spla@splagrandsud.re

Objet du marché : **Marché public de travaux relatif a l'aménagement et l'équipement des restaurants du centre administratif de la ville de SAINT-PIERRE.**

Numéro de marché : SPLGS2026-MDTX0012-19
Les entreprises souhaitant soumissionner au présent marché sont priées de consulter l'avis d'appel public à la concurrence :
Publié au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) sous la référence : Annonce n° 26 -87423.

Date d'envoi de l'avis en publication au BOAMP : 09/09/2026
Le dossier de consultation peut être obtenu :
En le téléchargeant par voie électronique via l'adresse Internet : https://splgrandsud.e-marchespublics.com.

Date limite de remise des offres 12/10/2026 à 12h00 (Heure locale)

L020564



Groupe ActionLogement

AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES

SECTION I : Pouvoir Adjudicateur
SOCIÉTÉ D'HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ DE LA RÉUNION
N° SIRET : 31089517200016
31 rue Léon Dierx B.P. 20700 97474 SAINT-DENIS CEDEX
Point de contact : SHLMR - Direction des Achats et des Affaires Juridiques
31 rue Léon Dierx B.P. 20700 97474 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 40 10 10 https://shlmr.achatpublic.com
Horaires : du lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h45 et le vendredi de 8h00 à 12h00 sauf jours fériés.

SECTION II : Accès aux documents de la consultation
Le règlement de la consultation et les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://shlmr.achatpublic.com sous la Réf consultation : 2024053
Un avis de marché a été publié au JOUE :
Identifiant de l'avis : 07ce645d-b3d9-43ae-a850-407b276aa575 01

SECTION III : Objet
III.1) Intitulé : **Prestations de nettoyage des parties communes des groupes d'habitations du patrimoine de la SHLMR 3 LOTS. Relance lots 2, 9 et 11.**
III.2) Type de marché : Services
III.3) Description succincte : le détail des prestations à réaliser et leurs conditions d'exécution sont décrites dans l'avis de marché publié au JOUE et dans le dossier de consultation des entreprises.

SECTION IV : Avis rectificatif
1) Date limite de réception des offres
Confer : Section V : V2
IV.2) Date limite de réception des offres :
- Au lieu de lire : 15/09/2026 16h00 (heure locale)
- Lire : 24/09/2026 16h00 (heure locale)

SECTION V : Procédure
IV.1) Marché passé en procédure d'appel d'offres ouvert en application du Code de la Commande Publique.
IV.2) Date limite de réception des offres : 24/09/2026 16h00 (heure locale)
Au lieu de lire 15/09/2026 16h00 (heure locale)
IV.3) Date d'envoi de l'avis : 10/09/2026
IV.4) Date d'envoi de l'avis rectificatif au JOUE : 10/09/2025
037a881d289d47e9acffd7597d91e290

L020648

MARCHÉS PUBLICS
SOMMAIRE

PROCEDURE ADAPTEE

★ **TCO**
Mission de repérages amiante avant travaux dans l'habitat privé dans le cadre du FMAH (Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat) du Territoire de l'Ouest (L020633)
★ **CIVIS**
Entretiens, réparations, sur véhicules et contrôle techniques pour les véhicules du parc automobile de la CIVIS (L020499)
★ **SIDELEC**
Travaux de construction d'installations d'éclairage public de collectivités locales à La Réunion par le SIDELEC en tant que maître d'ouvrage, avec des objectifs de réduction de la vétusté et de modernisation. Les travaux sont répartis en 2 lots et concernent 14 communes (L020619)
★ **REGION REUNION**
Rénovation du pont Bow-String sur la ravine Fontaine de SAINT-LEU 02 lots - Lot 1 : échafaudage et confinement - Lot 2 : rénovation (L020630)
★ **SPL GRAND SUD**
Marché de travaux préparatoire pour la sécurisation et la dépollution de l'ancienne usine sucrière de Pierrefonds (L020549)



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE
MARCHÉ DE SERVICES

Organisme : Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (TCO)
BP 49 - 97822 LE PORT CEDEX REUNION
Tél. : 0262 32 12 12 - Fax : 0262 32 22 22
Courriel : courrier@tco.re
Objet du marché : **Mission de repérages amiante avant travaux dans l'habitat privé dans le cadre du FMAH (Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat) du Territoire de l'Ouest.**
Numéro du Marché : 2026DAPH165
Les entreprises souhaitant soumissionner au présent marché sont priées de consulter le dossier de consultation :
- Publication de l'avis au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) sous la réf : 26-87608
- Publié sur le site : https://www.marches-securises.fr
- Le dossier de consultation peut être obtenu à l'adresse suivante : https://www.marches-securises.fr
Date d'envoi de l'avis à la publication au BOAMP/Encart JAL : Le 10 Septembre 2026
Date de publication de l'encart au JAL : Le 11 Septembre 2026
Date limite de remise des offres fixée au : 05 Octobre 2026 à 12H00 Locales

Le Président du TCO
Emmanuel SERAPHIN
L020633



AVIS D'INFORMATION
D'UN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PRESTATIONS DE SERVICE

Nom et adresse officiels du Pouvoir Adjudicateur :
Communauté Intercommunale des Villes Solitaires (C.I.V.I.S.) Correspondant : M. le Pré-sident
Point de Contact : Direction Achats Marchés Publics
Adresse : 29 route de l'Entre- Deux - Pierrefonds
97410 SAINT-PIERRE La REUNION
Tél. : 02-62-49-96-00, Télécopieur : 0262 33 06 36
Courriel : damp@civis.re - Adresse internet : http://www.civis.re
Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.civis.e-marchespublics.com
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Principales(s) Activité(s) du Pouvoir Adjudicateur : Environnement.

N° / Objet du marché : N° Procédure 20260068
Entretiens, réparations, sur véhicules et contrôle techniques pour les véhicules du parc automobile de la CIVIS
Type de Procédure : Procédure Adaptée
Les entreprises souhaitant candidater au présent marché sont priées de consulter l'Avis d'Appel Public à Concurrence publié dans son intégralité :
- au B.O.A.M.P. : réf : n° 26 -87702 (date d'envoi le 10/09/2026)
- Sur le profil acheteur : https://www.civis.e-marchespublics.com (date de mise en ligne le 10/09/2026)
Modalités de retrait du Dossier de Consultation :
Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info
Renseignements complémentaires : point de contact susmentionné
Date limite de réception des offres : 02/10/2026 à 12h00 (Heure locale GMT+ 4)
Date d'envoi du présent avis d'information : 10/09/2026

L020499



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE TRAVAUX

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :
Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de la Réunion (SIDELEC REUNION)
10 rue Transversal - Bel Air - CS 91010 - 97441 SAINTE-SUZANNE
Tél. : 0262 20 26 19 Courriel : marches@sidelec.re.

2. CONDITION DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION ET QUESTIONS :
L'adresse pour télécharger les documents du marché mis à la disposition des entreprises de manière gratuite, en accès direct et non restreint, et à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues est la suivante :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_UWelc7bnpE
Titre de la consultation :
MAPAAC-BC Construction d'installations d'éclairage public
Référence de la consultation : N°2026P009

3. OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation pour objet l'exécution de travaux de construction d'installations d'éclairage public de collectivités locales à La Réunion par le SIDELEC en tant que maître d'ouvrage, avec des objectifs de réduction de la vétusté et de modernisation. Les travaux sont répartis en 2 lots et concernent 14 communes.

Les prestations à exécuter portent notamment sur :
- le remplacement du luminaire seulement (avec changement de technologie)
- le remplacement complet d'un candélabre vétuste ou suite à un sinistre par exemple
- la rénovation ou le remplacement complet d'une armoire et son équipement
- la rénovation des installations par la mise en place d'une technologie nouvelle
- l'extension ponctuelle du réseau existant (ajout de Points Lumineux (PL) y compris le câblage associé si nécessaire).

4. COMPOSITION DU MARCHÉ :
Les travaux sont répartis en 2 lots géographiques distincts, qui sont traités par marchés séparés et désignés ci-après :
Lot 01 Nord : Les communes concernées sont : Les AVRONS, BRAS-PANON, SAINT-BENOÎT, SAINTE-ROSE, SAINTE SUZANNE, SALAZIE, TROIS BASSINS et La PLAINE DES PALMISTES.
Lot 02 Sud : Les communes concernées sont : ENTRE-DEUX, PETITE-ÎLE, SAINT-JOSEPH, SAINT-PHILIPPE, CILAOS ET SAINT-LOUIS.
Les candidats ont la possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Elles devront impérativement répondre à l'intégralité du lot pour lequel elles soumissionnent sous peine de rejet de leurs offres.

5. NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX :
Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord cadre à bons de commande sur le fondement de l'article R2162-2 2^{ème} alinéa du code de la commande publique, sans montant minimum et un montant maximum par période de 12 mois, par lot, avec durée maximale de 3 ans, soit :

Désignation Lot	Montant minimum	Montant maximum sur une période de 12 mois	Montant maximum sur la durée totale du marché
Lot 01 Nord	Sans montant minimum	600 000,00 € HT	1 800 000,00 €HT
Lot 02 Sud	Sans montant minimum	400 000,00 € HT	1 200 000,00 €HT
TOTAL (01 à 02)	Sans montant minimum	1 000 000,00 € HT	3 000 000,00 €HT

6. DUREE :
Le marché prendra effet à compter de la date de réception de sa notification.
Chaque lot est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de l'accusé de réception de la notification du marché par le titulaire. Il sera renouvelable deux fois, par période d'un an, par reconduction tacite, pour une durée totale du marché de 3 (trois) ans.

La reconduction intervient :
- au plus tard au terme de la période de 12 mois précédente échue ou
- au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique.

Si le marché est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, le pouvoir adjudicateur informe le titulaire de la date de reconduction. Le titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction du marché.

6. VARIANTES :
Les variantes ne sont pas autorisées.

7. TYPE DE PROCÉDURE :
Procédure adaptée, conformément aux articles L2123-1, R. 2123-1 1°, R. 2123-4, et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

8. MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES
Le dossier de candidature et d'offre sera transmis par voie électronique (dématérialisée) sur le site : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_UWelc7bnpE
Date et heure limite de réception des candidatures et des offres :
Le mercredi 07 octobre 2026 à 12 H 00 (heure de la RÉUNION).

9. NEGOCIATIONS
Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, les offres des candidats pourront faire l'objet de négociations.
Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans mener de négociation.
La négociation se déroulera par écrit.
Les candidats seront interrogés par courrier électronique via la plateforme de l'acheteur. Les candidats disposeront d'un délai qui ne saurait être inférieur à 24 h pour répondre au courrier de négociation.
Ils devront remettre une réponse dans le temps imparti dans la demande. En cas de non- réponse, Il sera conservé l'offre initiale.

10. CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
L'offre la plus économiquement avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants (détaillés dans le RC) avec leurs pondérations :
1 - 30 % pour la valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique ;
2 - 60% pour le critère prix ;
3 - 5 % pour le critère respect de l'environnement et le développement durable ;
4 - 5 % pour le critère qualité.

11. AUTRES RENSEIGNEMENTS :
Référence des avis de marché en application de l'article R2131-12 du Code de la commande publique :
Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics :
• Avis initial envoyé et publié le 31-08-2026 au BOAMP sous la réf N° 26-84658 ;
• Avis rectificatif envoyé et publié le 08-09-2026 au BOAMP sous la réf. N° 26-87051.

Le Président du SIDELEC Réunion
Harry Claude MOREL

L020619



RÉSUMÉ DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

RÉGION RÉUNION - Hôtel de Région Pierre Lagourgue
Avenue René Cassin - 97490 SAINT-CLOTILDE
Tél. : 02 62 48 70 00, courriel : marches@cr-reunion.fr
Profil acheteur : https://marches-publics.regionreunion.com
OBJET DE LA CONSULTATION : N° 2026-DEER-0101
Rénovation du pont Bow-String sur la ravine Fontaine de SAINT-LEU 02 lots - Lot 1 : échafaudage et confinement - Lot 2 : rénovation
DURÉE DU MARCHÉ : La durée du marché est de 12 mois et court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation des travaux.
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée
Date limite de réception des offres :
05/10/2026 à 12h00 basée sur l'heure de la RÉUNION (GMT+4).
Critères de sélection des candidatures : capacité juridique, économique et financière, technique et professionnelle
Délai de validité des offres : 6 mois
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants avec leur pondération :
• Valeur technique 48%
• Valeur environnementale 12%
• Prix 40 %
Obtention du dossier de consultation des entreprises :
Par téléchargement sur la plate-forme dématérialisée de la Région Réunion https://marches-publics.regionreunion.com : Rubriques «annonce» /«consultations en cours» sous le numéro suivant 2026-DEER-0101 / accéder à la consultation puis procéder au téléchargement des pièces de la consultation.
Les entreprises n'ont pas l'obligation de s'identifier sur la plateforme dématérialisée de la Région Réunion lors du retrait du DCE, mais en l'absence d'identification, le candidat ne pourra recevoir les informations sur la consultation.
MODALITÉS DE RÉPONSE :
Uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme https://marches-publics.regionreunion.com / accéder à la consultation 2026-DEER-0101 / onglet 3 dépôt.
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de La RÉUNION
27, rue Félix Guyon CS 61107, 97404 SAINT-DENIS Cedex
Tél. : 02 62 92 43 60, télécopieur : 02 62 92 43 62
courriel : greffe.ta-reunion@juradm.fr
Lien BOAMP : 26-87447
Date d'envoi de l'avis complet à la publication : 09/09/26

L020630



AVIS D'INFORMATION

PROCÉDURE ADAPTÉE

Pouvoir adjudicateur : SPL GRAND SUD
Adresse postale : 2 Chemin de la Savane, 97432 RAVINE DES CABRIS
Tél. : 0262 44 44 74
Courriel : spla@splagrandsud.re

Objet du marché : **Marché de travaux préparatoire pour la sécurisation et la dépollution de l'ancienne usine sucrière de Pierrefonds**

Numéro de marché : **SPLGS-2026-MDTX0020-06 (relance)**
La mission confiée au titulaire du marché est décrite dans le cahier des clauses particulières.
Les entreprises souhaitant soumissionner au présent marché sont priées de consulter l'avis d'appel public à la concurrence :

Publié au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) sous la référence : Annonce n° 26-87412
Date d'envoi de l'avis en publication au BOAMP : 09/09/2026

Le dossier de consultation peut être obtenu en le téléchargeant par voie électronique via l'adresse Internet : https://splgrandsud.e-marchespublics.com

Date limite de remise des offres 01/10/2026 à 15h00 (Heure locale)
Le Directeur Général de la SPL Grand Sud

L020549



ANNONCES LÉGALES (Suite)

SAS H&H
Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social :
13 Impasse des Pitahayas, 97432
Ravine des Cabris
SIRET 888 518 230 00022
APE 70.22Z
RCS SAINT-PIERRE de La REUNION

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 15/06/2026, les associés de la société ont décidé à compter de ce même jour de modifier l'objet social de la société qui devient :
- L'exploitation d'hébergements meublés de type hôtelier ou parahôtelier (séjours de courte durée), avec service quotidien des lits et de nettoyage de la chambre, pouvant comprendre également une gamme d'autres services tels que repas et boissons, garage, blanchisserie, piscine et salle de culture physique, installations pour conférences et séminaires ;
- La location et la location-bail de courte durée de voitures particulières et autres véhicules automobiles légers sans chauffeur (3,5 tonnes ou moins) ;
- L'acquisition, la vente, l'échange, la gestion, l'administration et la location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, ainsi que toute prestation de conseil ou de service s'y rapportant ;
- La souscription, l'acquisition et la cession de titres ou parts sociales de sociétés immobilières ou dont l'actif comprend un immeuble ;
- Les autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a. (Code NAF 66.19B) ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous objets connexes ou similaires susceptibles d'en favoriser le développement, l'extension ou la transformation, y compris par voie de création de sociétés, apport, fusion, participation, groupement d'intérêt économique ou toute autre forme.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de SAINT-PIERRE de La REUNION.

L020314

Avis de dépôt d'état de créances salariales

Conformément à l'article L625-1 du Code de Commerce et l'article R625-3 du décret du 28 décembre 2005, l'ensemble des relevés de créance salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour l'affaire suivante :

Liquidation Judiciaire
Madame Marie Yvette FRAC née MICHEL
73 B Rue du Stade de l'Est
97490 SAINTE-CLOTILDE

La date de la présente fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L625-1 du Code de Commerce.

Pour avis
SELAS MJ RUN Associés
L020603

GNJ
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Ancien siège social :
3 rue de la Chine
97400 SAINT-DENIS
823 135 504 RCS SAINT-DENIS

Par décision de l'Associé unique en date du 10/09/2026, il a été décidé de transférer le siège social, à compter du 10/09/2026, à l'adresse suivante :
45 chemin des Palmistes
97490 SAINTE-CLOTILDE
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La Société demeure immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-DENIS (La REUNION).

Pour avis,
Le Président
L020628

SARL IPTEC
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000€
Siège social :
88 route de Bois De Nèfles
97490 SAINTE-CLOTILDE
RCS SAINT-DENIS N° 912 323 003

DÉCISION DE NON DISSOLUTION EN RAISON DE LA BAISSE DES CAPITAUX PROPRES

Aux termes de l'assemblée générale du 01 septembre 2026, il a été décidé, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas procéder à la dissolution de la société IPTEC, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. La société a pris acte de cette situation et a décidé de poursuivre son activité.

Pour avis,
Le gérant
L020631



RECTIFICATIF

A l'insertion parue dans LE QUOTIDIEN de La REUNION du 05/09/2026, concernant la société MEGAKART, SARL au capital de 7.500,00 euros sis à SAINT-LOUIS (97450), 2 avenue de Toulouse, immatriculée au RCS de SAINT-PIERRE (REUNION), sous le numéro 441149622.

Il y a lieu de lire
«Monsieur Armand Maximin APAYA» au lieu de
« Monsieur Armand Maximin APAYA»

Pour avis
Le notaire
L020640

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

Par convention sous seing privé du 22 juin 2026,
- La société HELIHOLDING Société par actions simplifiée au capital de 305 000 euros
Siège social : 8 impasse Champagne RN3 PK20 - 97418 Le TAMPON RCS SAINT-PIERRE 833 592 546 Et
- La société RUN HELICOPTERE Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 99 chemin de l'Aérodrome Pierrefonds, 97410 SAINT-PIERRE RCS SAINT-PIERRE 492 823 182

ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime fiscal de faveur des fusions et scissions (articles 210 A et 210 B du Code général des impôts), aux termes duquel la société HELIHOLDING faisait apport à la société RUN HELICOPTERE de sa branche complète d'activité de location et/ou de mise à disposition d'hélicoptère. L'actif net apporté s'élève à 1 505 000,00 euros.
Cette convention d'apport partiel d'actif a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société HELIHOLDING du 7 septembre 2026 et par les décisions de l'associé unique de la société RUN HELICOPTERE du 7 septembre 2026. L'apport partiel d'actif prend effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1^{er} janvier 2026.
En rémunération de cet apport, la société RUN HELICOPTERE a augmenté son capital de 1 505 000 euros, pour le porter de 10 000 euros à 1 515 000 euros, au moyen de la création de 30 100 actions nouvelles de 50 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées en totalité à la société HELIHOLDING. Il n'est créé aucune prime d'apport.
En conséquence, aux termes de ses décisions du 7 septembre 2026, l'associé unique de la société RUN HELICOPTERE a modifié les articles 7 et 9 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - Apports
Ancienne mention : 10 000,00 euros
Nouvelle mention : 1 505 000,00 euros
ARTICLE 9 - Capital
Ancienne mention : 10 000,00 euros
Nouvelle mention : 1 515 000,00 euros.
Mention sera faite au RCS de SAINT-PIERRE.

Pour avis,
L020645



ERRATUM

Dans la parution du Quotidien de la Réunion du 19 août 2026 référence L020152, concernant le groupement foncier agricole SHAKTI.
Au lieu de lire :
Siège : SAINT-BENOIT (97437), 27 chemin Jean Leclerc
Il y a lieu de lire :
Siège : SAINT-BENOIT (97437), 27 chemin Jean Leclerc, Sainte-Anne
Pour avis
Le Notaire
L020646

MARVIC
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
Au capital de 1000 EUROS
Siège social : 33 rue des Seychelles
97434 SAINT-GILLES LES BAINS
822 546 446 RCS SAINT-DENIS

Résolutions de l'AGE en date du 31/12/2025 :

Résolution : L'Assemblée Générale décide de fermer l'établissement situé au 237 rue fond Genèrèse - 97435 SAINT-PAUL à compter du 31/12/2025.

Modification en cours au RCS de SAINT-DENIS

L020647

UDS
SASU au capital de 1 000 €
Siège social :
29 rue Aimé Payet, 1^{er} Village
97431 LA PLAINE DES PALMISTES
RCS de SAINT-DENIS de La REUNION
N°101 797 249

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 10/09/2026 a décidé de modifier l'objet social à compter du 10/09/2026.
Ancien objet social : Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
Nouvel objet social : Toutes activités d'achat, de vente et de commerce de gros de machines, d'équipements, d'outillages mécaniques pour l'extraction, l'exploitation minière, la construction et le génie civil ; l'importation et l'exportation de toutes marchandises alimentaires ou non alimentaires ; Location de machines et équipements pour la construction

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de SAINT-DENIS de La REUNION.

VEE Yoann
L020650



e-marchespublics avis n°1181620

APPEL À CANDIDATURES FORMATEURS EXTERNES 2026-2027

OBJET DE LA CONSULTATION :

L'ILOI a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son appel à candidatures pour le recrutement de formateurs professionnels indépendants externes (prestataires) pour l'année universitaire 2026-2027 !

Ces formateurs auront pour mission de dispenser des enseignements à caractère professionnel aux étudiants et stagiaires, couvrant les cinq niveaux que compte les trois écoles qui caractérisent l'ILOI (en Licence 1, 2, 3, Master 1 et Master 2) Selon leur niveau d'expertise, les formateurs retenus pourront intervenir dans les disciplines suivantes :
1/ Cinéma d'animation 2D, 3D et jeu vidéo
2/ Audiovisuel, métiers du Cinéma et de la Télévision
3/ Création digitale
4/ Anglais
Chacune de ces disciplines comportera un volet dédié à l'Intelligence Artificielle, à la Réalité Virtuelle, Augmenter et à la vidéogrammétrie qui ouvre la porte aux créations immersives !

Pour postuler, merci de vous reporter au Règlement de consultation et l'Avis d'appel public à la concurrence téléchargeable au : <https://www.iloi.fr>

Vous pouvez dès à présent compléter le dossier de candidature en ligne ci-après le lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSduS0d3Wu63ekLzUd7_PqadrdqyrlWXL4-EH04ZBSQU1e8Lg/viewform

Les pièces justificatives à fournir dont la liste détaillée figure dans l'Avis et règlement de consultation- N° 11.

Modalités de remise du dossier de candidature à l'adresse suivante :
candid.formateur-externe@iloi.fr

Les pièces à fournir dans ce dossier sont obligatoires

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE : Jeudi 24 septembre 2026 à 12h00.



L020629



SAS ELECTRIQUE
Société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social :
230 chemin Petit Frère
97432 SAINT-PIERRE
835125568 RCS de ST-PIERRE De La REUNION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 29 juillet 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2026. Monsieur Maximin PAYET, demeurant 3 impasse Clos Saint Joseph 61250 SEMALLE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis,
Le liquidateur
L019761

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SA AVIS DE DISSOLUTION

Par délibération en date du 24 janvier 2024, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée des sociétés suivantes
PARIS COURCELLES A
92798618930
et de nommer le liquidateur : la SAS INTER INVEST OUTREMER à l'adresse de liquidation : Immeuble AGORA, Bâtiment C, Etang Z'Abri-cots 97200 FORT DE FRANCE.

Pour avis
Le Gérant
L020652 INT-PIERRE DE LA REUNION

Le 08/09/2026, le Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-PIERRE de La REUNION a converti la procédure de Redressement Judiciaire en Liquidation Judiciaire de :

SAS MATMALOU
125 allée de Montaignac
97427 ETANG-SALE

Activité : Restauration traditionnelle Immatriculé(e) au RCS de SAINT-PIERRE de La REUNION N° B 820 045 029 (2016B00427)

Liquidateur : SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 216 boulevard Jean Jaures Immeuble Le Quartz 97490 SAINT-DENIS.
Le Greffier du Tribunal,
L020637

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE DE LA REUNION

Le 08/09/2026, le Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-PIERRE de La REUNION a converti la procédure de Redressement Judiciaire en Liquidation Judiciaire simplifiée de :
SARLBOOKING REUNION ISLAND
4 chemin Cachalot
Lotissement Pierrefonds
97410 SAINT-PIERRE

Activité : Organisation de spectacles vivants, restauration, merchandising, gestion d'image, Bookings, etc... (voir statut) Immatriculé(e) au RCS de SAINT-PIERRE de La REUNION N° B 812 615 409 (2015B00542)

Liquidateur : SELARL HIROU prise en la personne de Me Laurent HIROU, CS 10538 rue Labourdonnais 97404 SAINT-DENIS Cedex.
Le Greffier du Tribunal,
L020639

AVIS DE DISSOLUTION

Par délibération en date du 24 janvier 2024, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée des sociétés suivantes
PARIS COURCELLES A
92798618930
et de nommer le liquidateur : la SAS INTER INVEST OUTREMER à l'adresse de liquidation : Immeuble AGORA, Bâtiment C, Etang Z'Abri-cots 97200 FORT DE FRANCE.

Pour avis
Le Gérant
L020652

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE DE LA REUNION

Le 08/09/2026, le Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-PIERRE de La REUNION a converti la procédure de Redressement Judiciaire en Liquidation Judiciaire simplifiée de :

Monsieur Jean, François, Edouard, Marcel BOYER
El sous l'enseigne Model EcoWorks
320 chemin Raphaël Babet
97430 LE TAMPON
SIREN : 424 465 227 (Non inscrit au RCS SAINT-PIERRE de La REUNION)

Liquidateur : SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 216 boulevard Jean Jaures Immeuble Le Quartz 97490 SAINT-DENIS.
Le Greffier du Tribunal,
L020641

AVIS DE DISSOLUTION

Par délibération en date du 2 janvier 2024, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée des sociétés suivantes ALMA 15 838776854
et de nommer le liquidateur : La SAS INTER INVEST OUTREMER à l'adresse de liquidation : Immeuble AGORA, Bâtiment C, Etang Z'Abri-cots 97200 FORT DE FRANCE.

Pour avis
Le Gérant
L020651

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 27/08/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DG IMMO
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers ; la conclusion de tous baux civils, professionnels ou commerciaux nécessaires à la gestion et à la location des biens immobiliers de la société ; la réalisation de tous travaux d'entretien, de rénovation, d'amélioration ou d'extension des immeubles appartenant à la société ; l'acquisition de tout autre immeuble ou terrain ; la souscription de tous emprunts nécessaires à la réalisation de l'objet social, ainsi que la constitution de toutes garanties, notamment hypothécaires, nécessaires au financement des acquisitions et des travaux ; et plus généralement, toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Siège social : 5 Rue Marconi, 97430 Le TAMPON
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-PIERRE de La REUNION
Gérance : M. BELURIEE Daniel 5 Rue Marconi 97430 Le TAMPON
Clause d'agrément :
Cession de parts : Les cessions de parts entre associés sont libres.
Toute cession au profit d'un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés et au droit de préemption prévu par les statuts.

Belurree Daniel
L020621



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de SAINT-PIERRE
Par arrêté n°435/URB du 7 septembre 2026, le Maire de la Commune de SAINT-PIERRE a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les objectifs poursuivis par cette procédure de modification sont les suivants :

- Assurer la compatibilité du Plan Local d'Urbanisme avec les dispositions relatives aux Secteurs Déjà Urbanisés (SDU) du Schéma de Cohérence Territoriale Grand Sud modifié et approuvé le 2 septembre 2024, notamment par la modification des zones «Us» ;
- Améliorer la cohérence et la lisibilité du Plan Local d'Urbanisme par la correction et l'adaptation de certaines dispositions réglementaires ainsi que par la correction de certaines erreurs matérielles identifiées dans le document ;
- Adapter les emplacements réservés aux besoins actuels du territoire en procédant, lorsque cela est nécessaire, à leur modification ou à leur suppression afin de tenir compte de l'évolution des projets.

Par décision n° MRAe2026ACREU2 du 18 juin 2026, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) a décidé de ne pas soumettre le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme à évaluation environnementale.

Cette enquête se déroulera, du 30 septembre 2026 à 8 heures (heure locale) au 30 octobre 2026 inclus à 15 heures (heure locale), soit une durée de 31 jours consécutifs.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire de SAINT-PIERRE.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme de la commune de Saint-Pierre, au 58 bis rue Victor le Vigoureux 97410 SAINT-PIERRE.

Madame Corinne CAZANOVE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire par décision n° E26000016/97 du 16 juillet 2026 de Monsieur Vincent RAMIN, magistrat délégué du président du Tribunal administratif de La REUNION, pour conduire la présente enquête publique.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment :

- 1° Une note de présentation de l'enquête publique ;
- 2° Le dossier de présentation du projet de modification n°1 du PLU comprenant notamment :
 - Les objectifs poursuivis et le fondement juridique de la procédure de modification,
 - Les modifications qui doivent être apportées au PLU, notamment sur les pièces suivantes : le règlement, le zonage, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les annexes ;
 - 3° Les avis des Personnes Publiques Associées reçus avant l'ouverture de l'enquête publique ;
 - 4° Le dossier de demande d'examen au cas par cas et la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) n° MRAe2026ACREU2 du 18 juin 2026 ;
 - 5° La délibération du Conseil municipal du 1^{er} septembre 2026 affaire n°5/174, prenant acte de la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale de ne pas soumettre le projet de modification n°1 du PLU à évaluation environnementale ;

Consultation du dossier d'enquête publique

1. Le dossier d'enquête publique sera consultable, en continu et durant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/7598/>;

2. Durant toute la durée de l'enquête publique du 30 septembre 2026 à 8 heures (heure locale) au 30 octobre 2026 inclus à 15 heures (heure locale), chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique dans sa version papier, aux jours et horaires d'ouverture des bureaux, au siège de l'enquête publique situé à l'Hôtel de Ville de SAINT-PIERRE, Rue Mézière Guignard, 97410 SAINT-PIERRE.

3. Durant la même période, aux mêmes jours et horaires, le dossier de l'enquête publique sera consultable sur un poste informatique accessible à tous, au siège de l'enquête publique.

Modalités de participation et permanences de la commissaire enquêteur

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations, les commentaires et propositions du public pourront être :

1. Consignés sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur, disponible aux jours et horaires d'ouverture du service, au siège de l'enquête publique (Hôtel de Ville de SAINT-PIERRE, Rue Mézière Guignard, 97410 SAINT-PIERRE) ;
2. Consignés sur le registre d'enquête dématérialisé et sécurisé :
Le public peut transmettre ses observations, commentaires et propositions directement sur le registre d'enquête dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7598/>;
3. Adressés par courrier électronique à l'adresse :
enquete-publique-7598@registre-dematerialise.fr

En indiquant dans l'objet du message «Enquête publique Modification n°1 du Plan local d'urbanisme de SAINT-PIERRE».

Les contributions transmises par courrier électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7598/> et donc visibles par tous.»

4. Adressés par voie postale à l'attention de Madame la commissaire enquêteur, à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre : BP 342, 97448 SAINT-PIERRE CEDEX.

L'enveloppe devra porter la mention :

«A l'attention de Madame Corinne CAZANOVE commissaire enquêteur Modification n°1 du PLU de SAINT-PIERRE Hôtel de Ville de SAINT-PIERRE BP 342 97448 SAINT-PIERRE CEDEX».

Madame Corinne CAZANOVE, commissaire enquêteur, sera présente et recevra les observations écrites ou orales du public à l'hôtel de ville de SAINT-PIERRE : Rue Mézière Guignard 97410 SAINT-PIERRE

PERMANENCES DE LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE	
Dates	Horaires (heure locale)
Mercredi 30 septembre	2026 09h00 - 12h00
Mardi 06 octobre	2026 13h00 - 16h00
Jeudi 15 octobre	2026 09h00 - 12h00
Mercredi 21 octobre	2026 13h00 - 16h00
Vendredi 30 octobre	2026 10h00 - 13h00

Une fois l'enquête publique clôturée, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et Application du Droit des sols au 58 Bis Rue Victor le Vigoureux 97410 SAINT-PIERRE et sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7598/> ainsi que sur le site internet de la ville <https://www.saintpierre.re> pendant un an.

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera communiquée par Monsieur le Maire à Monsieur le Préfet de La Réunion et à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-PIERRE.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public ainsi que des conclusions de la commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil municipal de SAINT-PIERRE.

Le présent avis fera l'objet des mesures de publicité prévues par les articles R.123-11 et suivants du Code de l'environnement. Il sera notamment affiché pendant toute la durée de l'enquête publique à la Mairie de SAINT-PIERRE : Rue Mézière Guignard 97410 SAINT-PIERRE, dans toutes les Mairies Annexes et Centres Administratifs de la Commune ainsi qu'à la Direction Urbanisme et Application du Droit des Sols (58 bis rue Victor le Vigoureux 97 410 SAINT-PIERRE) et publié sur les sites internet suivants : <https://www.registre-dematerialise.fr/7598/> <https://www.saintpierre.re>

SAINT-PIERRE, le 07 septembre 2026
Pour le Maire et par Délégation
Le Directeur Général des Services
Samuel DUMOUTIER
L020120

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée par voie électronique en date du 09 Septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ZANATANY
Siège social : 2516 Chemin du Centre, Lotissement Les Mugnets, 97440 SAINT-ANDRE
Objet social : La prise de participations, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises, notamment immobilières, commerciales, industrielles ou financières ; la détention, la gestion, l'administration, la mise en valeur et la cession desdites participations ; L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous biens et droits immobiliers, directement ou indirectement, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; La gestion, l'administration, la mise en valeur et la cession de ces participations, ainsi que la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières ; L'animation des sociétés qu'elle contrôle, notamment par la participation active à la conduite de leur politique et la fourniture de prestations de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, commerciaux ou techniques ; L'octroi de tous concours financiers, avances, prêts ou garanties au profit de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Laurent GINESTET demeurant 2516 Chemin du Centre, Lotissement Les Mugnets, 97440 SAINT-ANDRE
Madame Sylvie FONTAINE, épouse GINESTET demeurant 2516 Chemin du Centre, Lotissement Les Mugnets, 97440 SAINT-ANDRE
Clauses relatives aux cessions de parts :
Cession non-soumise à agrément pour les associés, cession soumise à l'agrément de la moitié des parts sociales pour les tiers, ascendants ou descendants du cédant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-DENIS de La REUNION

Pour avis